Regards sur la paroisse du Béage de 1464 à 1790

ans l'attente de la publication prochaine de notre étude sur le Béage, il nous a semblé intéressant de présenter en avant-première quelques éléments jalonnant l'histoire de sa communauté, à partir des documents que nous avons eu le loisir de pouvoir consulter : Estimes de 1464⁽¹⁾, liève de 1659⁽²⁾, notice sur la paroisse⁽³⁾, registres paroissiaux de 1671 à 1764⁽⁴⁾ et enfin liève de 1790⁽⁵⁾.

1. — ADAC616,in-4°,fol.1-38.

- 2. ADA J 276, liève de la baronie et mandement du Béage, vérifiée et signée Falgon notaire royal. 31 fol. servant pour l'année 1659. Traduction M.-C. Merle.
- 3. B. N. Fonds Languedoc-Bénédictins, vol. 25, fol. 146, réponse v. 1759-1762 d'Étienne Molin curé du Béage. Il y a alors 30 feux dans le village près de l'église et au total environ 186 feux dans la paroisse.
- Avec hélas de nombreux manques : année 1674, 1685-1691, 1694-1696, 1699-1723, 1734 et 1752. Au total 56 années utilisables.
- 5. ADA J 277, liève des Arcis et le Béage pour l'année 1790, 37 fol.
- 6. Jean RÉGNÉ, 1925, La vie économique et sociale dans 150 localités du Vivarais d'après les Estimes de 1464, Aubenas, Habauzit, 110 pp., p. 22.
- 7. Il nous faut remercier Dominique Dupraz directeur des services d'archives de l'Ardèche d'avoir assumé le dépouillement détaillé de ce registre. Notre reconnaissance va aussi à Marie-Christine Merle, archiviste paléographe, ancienne élève de l'École des Chartes, pour en avoir assumé la copie latine intégrale ainsi que la traduction, le tout soigneusement dactylographié.
- 8. Casal = chazal = ruines.
- 9. Il y en avait sans doute un autre sur le vieux chemin du Pal, sous le hameau du Chazalès, gardant encore son linteau du XVI^e siècle, il est peut-être à la place du « chasal » mentionné.
- « pailhe » désignant aussi bien le genêt mais avec l'importance donnée ici au seigle, il s'agit vraisemblablement de paille de seigle.

Michel CARLAT
Paul TEYSSIER

Les Estimes :

« De pauvres maisons couvertes de paille ou de grandes dalles, voilà sous quel aspect peu séduisant la paroisse du Béage se présente aux estimateurs >> de 1464.

Au lendemain de la guerre de Cent Ans, sous Louis XI, une grande enquête fiscale fut entreprise en Languedoc par ordre du pouvoir royal. Elle fut exécutée en suite de la décision prise par les États de Languedoc réunis au Puy en avril 1464, et donna lieu en Vivarais à la confection de 72 registres d'estimes. Cette grande enquête cadastrale concerne une douzaine de paroisses autour du Gerbier-Mézenc. Le Béage constitue l'un de ces registres⁽⁷⁾: il renferme l'évaluation des biens meubles et immeubles de la paroisse.

